

ÉPOUX ou PÈRE

Prénoms Nicolas, Stéphane

Nom ⁽¹⁾ CHEVI(1^{re} partie2^{nde} partieNé le 07 octobre 1980
à Villeneuve-St-Georges 13 heures 40
à Val de Marnede ⁽²⁾ Gérard, Raymond CHEVIet de ⁽²⁾ Reine-Claude HOAREAU

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 2015

le ⁽³⁾ 14 FEV. 2013Mentions marginales ⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil



Mariage célébré à

le

Les futurs époux ont déclaré ⁽⁵⁾

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n°

Mentions marginales ⁽⁴⁾

à

heures

le

L'officier de l'état civil
Seine-et-Marne

(1) Lorsque l'extrait est établi à partir de l'acte de naissance, compléter le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe en date du... »
(2) Prénoms et nom du père et de la mère.

(3) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements de l'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(4) Inscrites postérieurement à l'établissement du présent extrait

(5) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le... par Me..., notaire à »

ÉPOUSE ou MÈRE

Prénoms Julie Elisa Paulette

Nom ⁽¹⁾ CHARLERAGNE(1^{re} partie2^{nde} partieNée le 7 avril 1982
à Paris 13^e arrondissement
à 14 heures 50de ⁽²⁾ Jean Marc Michel Marcel
CHARLERAGNE
et de ⁽²⁾ Viviane Jacqueline Marie
Odette CASCARINO

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 2581

le ⁽³⁾ 27 MARS 2013Mentions marginales ⁽⁴⁾

Le Fonctionnaire Municipal
Féminisé par le Maire
L'officier de l'état civil
Seine-et-Marne

Époux ou Père

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé le _____

à _____

Délivré conforme aux registres, le _____

Mentions marginales ⁽¹⁾

L'officier de l'état civil
Sceau



Épouse ou Mère

Extrait de l'acte de décès n°

Décédée le _____

à _____

Délivré conforme aux registres, le _____

Mentions marginales ⁽¹⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

⁽¹⁾ Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

PREMIER ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n° 573

Le 10 février 2013

à 14 heures

est né(e) ⁽¹⁾ Enzo, Raphaël, Albert CHEVI

suivant déclaration conjointe
du 11.02.2013

(1^{re} partie) _____ 2^{nde} partie _____

du sexe masculin

à Corbeil-Essonnes
(Essonne)

(2)

reconnu(e) ⁽³⁾ le 21.12.2012 à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne)

par le père

Délivré conforme aux registres, le 12 février 2013

Mentions marginales ⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil délégué



Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le _____

à _____

Délivré conforme aux registres, le _____

Mentions marginales ⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

⁽¹⁾ Prénom et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du ... »
⁽²⁾ Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non délivré par une autorité française), la filiation maternelle établie par la désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de (prénom, nom) née le ... ».
⁽³⁾ Dans l'hypothèse où il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, selon le cas, « par le père », « par la mère », « par les père et mère ».
⁽⁴⁾ Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

DEUXIÈME ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n° 360

Le 25 Janvier 2017

à _____
est né(e) (1) Lia, Chloé, Elisa

CHEYI suivant déclaration
conjointe du 11 février 2013

(1^{re} partie)

2^{me} partie

du sexe Féminin

Corinne P. Baudoin
(Essonne)

(2)

reconnue(e) par la mairie le 24 octobre 2016
à la mairie de Brive-Combe-Robert

par _____

Délivré conforme aux registres, le 26 Janvier 2017

Mentions marginales (4)



L'officier de l'état civil
Sceau
[Signature]

Extrait de l'acte de décès n° _____

Décédé(e) le _____

à _____

Délivré conforme aux registres, le _____

Mentions marginales (4)

L'officier de l'état civil
Sceau

Extrait de l'acte de décès n° _____

Décédé(e) le _____

à _____

Délivré conforme aux registres, le _____

Mentions marginales (4)

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Prénom et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance complété, le cas échéant, l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe en date du... »

maternité établie par la désignation de la mère dans l'acte de naissance ou par l'indication dans l'acte de naissance : « de (prénom, nom) née le... à... ». * Enfant est indiqué dans l'acte de naissance : « de (prénom, nom) née le... à... ». *

Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et prêches, selon le cas, « par le père », « pour la mère », « par les père et mère ».

(2) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pas été renseignée (acte de naissance ou de mariage non délivré par une autorité française), la filiation

maternité établie par la désignation de la mère dans l'acte de naissance ou par l'indication dans l'acte de naissance : « de (prénom, nom) née le... à... ». *

Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et prêches, selon le cas, « par le père », « pour la mère », « par les père et mère ».